NOUVELLES DU JOUR

Les grandes manœuvres de 1888

Paris, 1er février, 10 h. 05.— Les grandes manœuvres de 1888, seront effectuées par le 3e corps à Rouen, et le 16e à Montpellier.

La reprise des négociations pour le traité de commerce franco-italien

Rome, 1er février.— La prochaine réunion des négociateurs du traité franco-italien est fixée à demain.

Les délégués italiens ont la mission de faire toutes les concessions compatibles avec les intérêts de l'Italie.

Les droits sur les boissons

Paris, 1er février. — Dans sa réunion, la gauche radicale a décidé, à l'unanimité des membres présents, de voter la réforme des droits sur les boissons, proposée par la commission du budget et de repousser le projet du gouvernement.

Les scandales Wilson et les députés de gauche

Paris, 1er février. — Nous devons signaler le reprise d'une très vive campagne, ayant pour but d'étouffer les travaux de la commission d'enquête parlementaire.

Les députés de gauche voient avec terreur, arriver l'heure où les rapports devront être déposés et manifestent l'intention de porter la question à la tribune.

Le débat sera piquant surtout si les récents scandales judiciaires viennent s'y greffer.

M. Brialou devant la commission d'enquête

Paris, 1er février. — La commission d'enquête a entendu M. Brialou qui a confirmé sa première déposition.

M. Brialou a cité divers faits qui prouvent, suivant lui, que la préfecture du Rhône est entre les mains des conservateurs.

La commission a décidé de convoquer les personnes désignées par M. Brialou et s'est ajournée à vendredi.

A la commission du droit d'association Les congrégations

Paris, 1er février. — La commission relative au droit d'association a eu une longue discussion d'où il ressort que la majorité est disposée à exclure les congrégations du droit commun.

Les manifestations sur la voie publique

Paris, 1er février. — La commission chargée de la répression des manifestations sur la voie publique a décidé de s'en tenir au projet de M. Lefebvre-Pontalis, en ajournant celui de M. Mérillon.

Un vœu de la société d'encouragement à l'agriculture

Paris, 1er février. — La Société d'encouragement à l'agriculture a adopté le vœu suivant :

« Le congrès recommande, aux pouvoirs publics, l'étude de l'indemnité à accorder aux fermiers sortants et d'insister sur la nécessité d'augmenter la durée des baux en y introduisant des clauses, prévoyant les améliorations possibles à apporter à la propriété et le calcul d'une indemnité proportionnelle à la plus-value réelle des fonds. »

Les Italiens en Abyssinie

Massouah, 1er février. — Le général en chef est allé en reconnaissance, ce matin, avec son état-major, avec une brigade d'infanterie et une batterie de montagne.

Hier, la patrouille des chasseurs d'Afrique et les bachi-bouzouks ont signalé l'ennemi au delà de Chinda. On croit à Massouah que les Abyssins attaqueront.

Une inondation à Villejuif

Paris, 2 février, 12 h. 28. — Par suite de la rupture de la conduite des eaux, une grave inondation s'est produite hier mardi à 8 heures à Villejuif. Cinq cent mètres de la route de Fontenay sont submergés.

Les habitants ont eu le temps d'évacuer leurs maisons ; le mur du cimetière, et le dépôt des tramways se sont effondrés.

Plusieurs escouades d'employés des eaux travaillent à établir un barrage.

A 11 heures tout danger était conjuré; mais l'inondation continue.

Aucun accident de personnes à signaler.

Les ouvriers étrangers

Paris, 1er février. — La commission relative au séjour des étrangers en France, a approuvé le rapport de M. Pradon, concluant à l'adoption de la proposition de M. Cornudet portant que, seuls, les ouvriers français pourront participer aux marchés des travaux faits pour le compte de l'Etat.

Les mineurs de Bessèges

Bessèges, 1er février. — Les paiements continuent à s'effectuer régulièrement ; aujourd'hui on a payé les ouvriers des forges et hauts-fourneaux, demain on paiera les mineurs de l'Alle et les employés des autres services.

Les liquidateurs continuent leur tâche. La confiance renaît un peu parmi les créanciers et les commerçants ayant des intérêts dans la Compagnie.

Les habitants de Bessèges se réuniront, vendredi, à 8 heures du soir, pour nommer des délégués, qui seront chargés de les représenter auprès des liquidateurs.

Vol de cartouches Lebel

Paris, 1er février. — M. Brongniart, commissaire de police de Charenton, a arrêté ce matin, en leur domicile, 141, Grand'Rue, les nommés Hertzog, père et fils, journaliers. Il y a six mois le fils sous un nom d'emprunt, avait été autorisé « à chiffonner» dans le camp de Saint-Maur. Mais le but réel de ses nombreuses visites était de voler des cartouches Lebel.

L'étranger était parvenu à s'en procurer on ne sait trop par quels moyens. Sur une dénonciation les deux arrestations ont été faites.

Dans une perquisition faite au domicile des inculpés on a trouvé deux cartouches chargées. Chez un chiffonnier qui achetait la marchandise de Hertzog, on a trouvé 5 kilogr. de douilles en cuivre, provenant de cartouches du nouveau fusil et dont les capsules étaient intactes.

M. Frémont, juge d'instruction, est chargé de l'enquête. Il a entendu dès ce matin, M. Castex, commandant le camp de St-Maur, et un capitaine d'artillerie, chargé de la surveillance spéciale.

L'affaire Legrand. — Encore des pièces disparues

M. Laurent, rédacteur en chef du *Paris*, à adressé au conseil de l'Ordre des Avocats une requête dénonçant la disparition de nouvelles et importantes pièces, contenues dans les dossiers des avocats chargés des intérêts des co-héritiers Legrand.

Ces pièces concernent naturellement l'affaire des décorations.

Heureusement les copies restent en lieu sûr.

La *Patrie* dément que le parquet se prépare à poursuivre les journaux qui mènent la campagne contre M. Bouchez.

Le même journal dit que, dans un mémoire qui ne sera décidément pas publié, M. Vigneau a déclaré la culpabilité de M. Wilson certaine et a dit qu'il avait l'intention de l'arrêter, même avant l'affaire du téléphone.

Le programme d'entente des gauches

Paris, 1er février. — Les députés de gauche ont reçu communication du programme d'entente rédigé par les délégués de l'union des gauches, de la gauche radicale et de l'extrême-gauche. En voici les parties principales :

« Chargés de conférer sur la déclaration signée par 183 députés, et qui a pour objet d'établir entre tous les groupes républicains une entente profitable aux intérêts immédiats du pays et à l'union des républicains, les délégués des groupes de gauche se sont mis d'accord sur les points suivants :

» 1° Il ne peut être question de formuler un programme commun qui porterait atteinte à l'indépendance des députés ;

» 2° Il y a lieu, par contre, pour traverser utilement et dans la concorde les dix-huit derniers mois de la législature, d'arrêter un ordre du jour commun aux trois groupes, limité aux questions sur lesquelles la majorité républicaine est possible ;

» 3. Un certain nombre de ces questions sont actuellement soumises au Sénat. A leur retour devant la Chambre, elles devront rentrer virtuellement dans l'ordre du jour. »

(Suit la nomenclature de ces projets au nombre de treize).

» 4. En ce qui concerne les questions soumises à la Chambre, il y a lieu de les diviser en deux catégories :

» *1re catégorie* : Projets de loi à l'état de rapport sur le fond dont voici la nomenclature; — budget de 1888; — code d'instruction criminelle; — protection des syndicats professionnels; — restitution à certaines catégories de condamnés de leurs droits civils; — responsabilité des accidents dont les ouvriers sont victimes; — chambre consultative d'agriculture; — représentation commerciale et industrielle; — caisse d'épargne; — droit de nationalité; — impôt sur le capital assuré; — convention de commerce avec la Chine, — procédure des saisies-arrêts; — législation sur les protêts et sur les faillites; — organisation de la santé publique et de l'hygiène.

La *seconde catégorie* comprend aussi un certain nombre de projets à l'état de rapport sommaire, parmi lesquels nous relevons : la réforme de l'impôt sur les boissons ; — la création d'un crédit agricole; — la création d'un ministère des colonies et des protectorats ; — différentes questions de douanes.

L'incident de Damas

Constantinople, 1er février. — M. de Montebello a dîné chez le Sultan qui lui a fait un accueil particulièrement gracieux et lui a déclaré que l'incident de Damas recevrait, après enquête, une solution conforme aux réclamations de la France.

On affirme que l'arrestation de l'Algérien, inculpé de quatorze crimes, a eu lieu à deux cents pas du consulat.

La commission d'enquête

Paris, 1er février. — La commission d'enquête parlementaire s'est réunie cette après-midi pour continuer ses travaux. On espère que la commission pourra nommer, d'ici à quelques jours, son rapporteur général. On est en effet, unanimement d'avis, sur tous les bancs de la Chambre, qu'il importe d'en finir au plutôt avec la question de l'enquête.

Dans le cas peu probable où la majorité de la commission voudrait se proroger, plusieurs députés songent à porter la question à la tribune et à demander à la Chambre de dessaisir la commission. Un débat sur ce point serait d'un puissant intérêt, car il viserait certainement les incidents judiciaires de ces jours derniers.

Le jubilé pontifical

Rome, 1er février. — 440 pèlerins français sont arrivés aujourd'hui.

Guerre à la monnaie française

Strasbourg, 1er février. — Les journaux allemands d'Alsace-Lorraine publient de nouveau l'avis que le chancelier a saisi le conseil fédéral d'un projet d'ordonnance interdisant la circulation des monnaies divisionnaires étrangères à partir du 1er avril prochain.

Les contraventions seront punies d'une amende ou de l'emprisonnement. Le commerce, pour éviter toutes difficultés, a pris ses précautions afin de se débarrasser des pièces de cinq et de dix centimes françaises.

Le duc d'Orléans à Malte

Paris, 1er février, 10 h. 05. — Le duc d'Orléans est arrivé dimanche à Malte, à bord du *Coromendel*. Il sera ce soir au Port Saïd.

La concentration des troupes russes

Vienne, 1er février. — Le *Pester Lloyd*, organe officieux, constate l'importance des concentrations russes et la nécessité, pour l'Autriche et l'Allemagne, de prendre les mesures de défense nécessaires.

Louise Michel. — Une lettre au docteur Charcot

Paris, 1er février. — Louise Michel, veut considérer Lucas, l'individu qui a tiré sur elle deux coups de revolver, non comme un fou ni même un fanatique, mais comme un hypnotisé, ayant obéi à une influence étrangère.

Elle a fait remettre, au docteur Charcot, la lettre suivante :

« 1er février.

» Monsieur le docteur,

» Je n'ose pas vous demander de venir chez moi (à propos de ce malheureux Lucas qui présente tous les phénomènes de vos hypnotisés), mais je viens vous prier de vouloir bien me donner audience. Si cet homme était condamné, ce serait un véritable crime, car il a agi absolument d'une façon irresponsable.

» Si la science ne s'en emparait pas, on perdrait un cas curieux (raconté d'une façon véridique par l'hypnotisé jusqu'au moment où, comme les autres, il ne se rappelle plus rien).

» Ajoutez que des voix le poursuivaient, ce qui complète l'extase.

» Veuillez agréer, etc. » LOUISE MICHEL. »

En vertu d'une commission rogatoire émanant du parquet, M. Lawaill, commissaire de police de Levallois-Perret, s'est rendu au domicile de Louise Michel pour lui demander l'adresse de M. Tortellier et savoir s'il n'avait pas accompagné au Havre la conférencière. Louise Michel a refusé de donner l'adresse demandée.

Tirage d'obligations à Paris

Paris, 1er février. — Ce matin, à onze heures, il a été procédé, au palais de l'Industrie, à la désignation, par un seul et même tirage, des obligations à rembourser en mars, tant de l'emprunt de 1855 que de l'emprunt 1860.

Ce tirage comprenait 2,379 obligations de chaque série, au total 7,179 obligations. Les quinze premiers numéros extraits ont droit, dans leur ordre de sortie, au lots ci-après :

Le numéro 127,231 gagne 100,000 fr.

Les quatre numéros suivants chacun 10,000 fr.: 104,944 — 94,214 — 29,823 — 75,552.

Les dix numéros suivants, chacun 1.000 fr. : 81,695 — 143,604 — 81,446 — 24.052 — 118.707 — 15,508 — 118,491 — 132,618 — 103,509 — 96,999.

Le payement des lots primés aura lieu à la caisse municipale, à l'Hôtel-de-Ville, à partir du 16 mars prochain.

L'état du cardinal Lavigerie

Le *Figaro* avait donné de mauvaises nouvelles de la santé de S. Em. le cardinal Lavigerie. Informations prises, dit le *Monde*, il est inexact que Mgr Brincat, vicaire-général de Son Eminence, à son récent voyage en Afrique, ait trouvé le cardinal dans un état extraordinaire d'abattement. Depuis son retour, il est vrai, Mgr Brincat a été informé que Son Eminence souffrait d'une affection de la gorge. Mais un télégramme annonce le rétablissement du cardinal qui a repris toutes ses occupations accoutumées.

Dom Bosco

Turin, 1er février. — Le corps du vénérable Dom Bosco, revêtu d'ornements sacerdotaux violets, est exposé publiquement. Le concours du peuple est immense. Les funérailles auront lieu demain. Le cardinal Alimonda et trois évêques y assisteront.

Un banquet offert à Gounod

On télégraphie de Nantes qu'un dîner de 40 couverts a été offert hier soir à Gounod par la Société des concerts populaires à l'occasion d'un festival qui doit avoir lieu vendredi en l'honneur du compositeur.

Le préfet a dit qu'il était heureux de saluer le musicien français qui a pris à l'Allemagne une de ses plus merveilleuses légendes pour la rendre immortelle.

Après ce discours, Gounod s'est entretenu longuement de différentes questions musicales, puis a fait un éloge enthousiaste de Mozart, dont il compare la perfection à la pure clarté des astres : « Je crains que les jeunes musiciens n'imitent pas assez les anciens maîtres et confondent la bizarrerie avec l'originalité. On cherche à imiter Wagner, mais c'est une grande personnalité que ces disciples imitent à rebours. »

Le mystère Barrême

Paris, 1er février. — Voulant connaître l'opinion du chef de la sûreté sur la mystérieuse affaire Barrême, je me suis rendu chez M. Goron et j'ai eu avec lui une longue conversation.

Il ressort de cet entretien que la sûreté est convaincue que Mme Barrême se trompe dans les résultats de son enquête. « Hier encore, a dit M. Goron, Mme Barrême est venue me voir. Elle m'a demandé si je continuais l'enquête et m'a dit ceci : « On croit généralement que l'assassinat de mon » mari est le dénoûment d'une intrigue de femme » c'est une erreur, je vous l'affirme ; quand il venait à Paris, il y passait quelques heures à » peine — le temps de faire une visite au ministère — et rentrait le soir même. »

M. Goron a ajouté : « La personne que Mme Barrême soupçonne, occupe une très haute situation. Son accusation ne repose sur aucun fondement. On a à plusieurs reprises déjà interrogé cette personne et elle a établi d'une façon indiscutable sa parfaite innocence. D'ailleurs s'il fallait citer tous ceux qui ont été accusés de ce crime, il faudrait pour publier leurs noms plus d'une colonne d'un journal. »

En terminant M. Goron a déclaré qu'il ne connaît absolument rien de nouveau sur cette affaire.

Le projet d'emprunt pour les affaires militaires Allemandes

Le Conseil fédéral de l'empire allemand, dans sa séance d'hier, a adopté le projet d'emprunt pour les affaires militaires.

L'emprunt demandé par le gouvernement est de 278.335,562 marks. Le projet spécifie que cette somme est nécessitée par la création du matériel de guerre destiné aux forces complémentaires mentionnées dans la nouvelle loi militaire.

Sur la dite somme, il incombera à la Prusse et à l'Alsace-Lorraine 213 millions, à la Saxe 19,296 mille marks, au Wurtemberg 13,633,000, a la Bavière 32,164,000.

Les crédits se diviseront en dépenses permanentes et en dépenses faites une fois pour toutes.

Les premières comprendront les frais d'administration (414,974 marks) et l'intérêt de l'emprunt (2,800,000 marks pour 1888-89).

Les dépenses faites une fois pour toutes s'élèveront à 281.550.536 marks dont 3.214.964 seront couverts par les contributions matriculaires, le reste étant fourni par l'emprunt.

289.700 marks sont prevus pour constructions militaires en Alsace-Lorraine.

Le projet a été envoyé hier même au Reichstag.

Plus de trois cent millions de dépenses militaires extraordinaires, voilà un de ses éléments de pacification introduits par le grand prôneur de la paix, M. de Bismarck.

La déclaration que fera le prince de Bismarck

On télégraphie de Berlin au *Standard* de ce matin : Dans le discours qu'il prononcera au Reichstag, le prince de Bismarck affirmera, une fois de plus que l'Allemagne et les puissances alliées sont entièrement favorables au maintien de la paix et feront tout leur possible pour la maintenir.

Le chancelier cependant ne cherchera pas à cacher le fait que la situation extérieure n'a pas changé depuis plusieurs mois, qu'elle n'a perdu en rien de son caractere alarmant et que c'est la seule raison pour laquelle il demande de nouveaux et gros sacrifices à la patrie allemande.

Le chancelier ajoutera, dit-on, que tout ce qu'il demande est nécessaire dans la situation actuelle.

Une parole du ministre des affaires étrangères austro-hongrois

Le correspondant du *Figaro*, à Vienne, a reçu du comte Kalnocky la déclaration suivante :

« Je ne suis pas partisan de la guerre, c'est une erreur de le croire. Je dois en ce moment garder la plus grande réserve, mais je suis assez fort pour ne dire que ce que je veux bien, ce que je puis toutefois affirmer, c'est que je crois que la question bulgare est susceptible d'être résolue sans la guerre.

Le zèle intempérant des militaires autrichiens

On télégraphie de Vienne au *Standard*, de ce matin : Les autorités militaires pressent le comte Kalnocky pour obtenir de lui l'entière liberté de faire ce qu'elles considèrent comme leur devoir ou pour qu'il obtienne de la Russie par la voie diplomatique la suspension de ses armements, au risque même de précipiter le conflit par son insistance.

Le gros lot de la loterie coloniale

Brive, 2 février. — Le possesseur du billet n° 1.008.064 de la loterie coloniale, qui a gagné le gros lot de 100.000 fr., est un garçon d'hôtel du Faisan-Doré, de Brive, nommé Jean Tauzia.

Il en a prévenu ce matin, par deux télégrammes l'administration de la loterie.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

L'industrie textile en France en 1887

Dans le commerce d'échanges de la France les produits de l'industrie textile ont donné, en 1887, les résultats suivants, comparés à ceux obtenus en 1886.

IMPORTATIONS

	1886	1887
Fils de coton	36 216 000 fr.	29.288.000
» de laine	15.060.000 »	12 083 000
Tissus de soie	43 007.000 »	53.026.000
» de laine	70.821 000 »	64.069.000
» de coton	57.012.000 »	52.951.000

EXPORTATIONS

Fils de laine	43.896.000 »	38.508.000
Tissus de soie	242.027.000 »	215 151.000
» de laine	375.000.000 »	347.826 000
» de coton	107.184.000 »	120.200.000

La différence entre l'importation et l'exportation de ces produits donne les chiffres suivants en faveur des exportations :

	1886	1887
Fils de laine	28.836.000 fr.	26.425.000
Tissus de soie	199.020.000 »	162.125.000
» de laine	304.179 000 »	283.757.000
» de coton	50.172.000 »	67.249 000

Ainsi qu'on le voie par les tableaux précédents l'industrie textile a donné de moins bons résultats en 1887 qu'en 1886 : il faut toutefois excepter les tissus de coton dont les exportations ont augmenté d'une façon sensible tandis que les importations diminuent. J. P.

La laine à Londres

(De notre correspondant spécial)

LONDRES, 1er février.
(Wool Exchange, City).

Ce soir avec deux catalogues fort intéressants les cours établis hier se sont dessinés plus nettement et la hausse annoncée s'est accentuée en se généralisant. Ce sont encore les pièces en suint et les scoureds moyennes qui participent le plus à la hausse, mais déjà la tendance ferme touche tous les genres qui sont régulièrement vendus, une fraction en dessus des cours extrêmes de décembre.

Les Allemands et les Anglais sont très ardents, poussés qu'ils sont par des besoins pressants. Les Français, sauf quelques fabricants tout à fait à court, forcés d'opérer, sont relativement plus calmes. Néanmoins on sent que les cours actuels n'effraient personne et que, dans quelques jours, quand les timides verront les cours définitivement établis même à 5 0/0 de hausse sur les cours de clôture de décembre, la masse des acheteurs se mettra à opérer. Jusqu'à présent Reims montre plus de decision que le Nord.

Laines

ANVERS, 1er février.

Cote officielle		Achat.	Vend.
Laines en suint sur	mars	1.38	1.41
» »	avril	1.38	1.41
Peignés français La Plata sur	mars		
» » »	avril	4.90	4 97 1/2
» » »	mai	4.90	4.97 1/2
» » »	juin	4.90	4.97
Peig. allemands d'Austr. sur	avril	5.75	5.90
» » »	mai		
» » »	juin		
Peig. allemands La Plata sur	avril	5.07 1/2	5 15
» » »	mai	5.10	5.15
» » »	juin	5.10	5.15

Laines en suint, vente 100 balles.
Peignés français de La Plata, vente 20.000 kil.
Peignés allemands de La Plata, vente 5.000 kilos.
Marché ferme. — En disponible il a été traité 40 balles de La Plata.

LE HAVRE, 31 janvier.

Ventes à terme d'hier soir : 27 balles Buenos-Ayres, en suint, type primé, bonne courante, sur avril, à fr. 152 les 100 kil.

Ventes à terme d'aujourd'hui : 100 balles Buenos-Ayres, en suint, type prima, bonne courante, sur février, à fr. 149 ; 25 b. dito, sur mars, à fr. 151; 25 br dito, sur avril, à fr. 152 et 75 b. dito, sur mai, à fr. 153.

LE HAVRE, 1er février.

Ventes à terme d'hier soir : 50 balles Buenos-Ayres, en suint, type prima bonne courante, sur avril, à fr. 152 les 100 kil.

Cours du terme affiché par la Caisse de liquidation	Précédent FR.	du jour FR.
Février	149 ..	149 ..
Mars	151 ..	151 ..
Avril	152 ..	152 ..
Mai	153 ..	153 ..
Juin	153 50	153 50
Juillet	154 ..	154 ..
Août	154 50	154 50
Septembre	155 ..	155 ..

MARSEILLE, 31 janvier.

On a vendu 60 balles de laine Khorassan, à fr. 155 et 500 b. Alep lavées, à prix divers.

On a vendu, hier, 150 balles Alep lavées diverses, de fr. 160 à 205 et 172 b. d'Espagne noire, à fr. 105.

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Cordoba* débarquait le 31 janvier à Dunkerque 2424 balles laine provenant de la Plata.

Le steamer *Bellenden* venant de la Plata et signalé allant de Dunkerque, est arrivé primitivement au Havre le 30 janvier, porteur de 2414 b. de Buenos-Ayres.

Le steamer italien *Caffaro* débarquait le 31 janvier à Dunkerque 3832 b. laine de la Plata.

Le steamer *Ville-de-Malaga* est parti le 28 janvier d'Oran pour Alger où il chargera pour Dunkerque et le Havre.

Le steamer *Morbihan* est attendu à tous moments à Dunkerque venant de l'Algérie avec laines.

Le steamer *Cordoba* devait suivre le 1er février de Dunkerque pour le Havre avec le solde de ses laines.

Le steamer *Sydney* attendu prochainement à Marseille venant de l'Australie avec laines, a suivi le 29 janvier de Port-Saïd.

Le steamer *Rio-Negro* est attendu dans quelques jours à Dunkerque venant de la Plata avec laines.

Le steamer *Empusa* venant du Maroc avec laines est monté le 31 janvier à Londres.

Le steamer *Tybho-Brabo* a été expédié le 31 janvier de Londres pour la Plata où il chargera en laines pour l'Europe.

Le steamer *Essex* a été expédié le 31 janvier de Londres pour l'Australie où il chargera en laines pour l'Europe.

Le steamer *Morbihan* partira de Dunkerque le 4 février pour l'Algérie.

Le steamer *La Vendée* attendu vers le 12 courant à Dunkerque venant de l'Algérie, est porteur d'une cinquantaine de balles laine d'Algérie.

Le steamer *Cordoba* avait terminé le 1er février à Dunkerque le débarquement de ses 2424 b. laine de la Plata.

Le steamer italien *Caffaro* poursuivait le déchargement de ses laines le 1er février à Dunkerque, 3832 b.

Le steamer *Président-Leroy Lallier* est attendu dans quelques jours à Dunkerque venant de Marseille viâ Bordeaux.

Les steamers *Ville de-San-Nicolas* et *Pampa* de la Cie Chargeurs-Réunis, seront à Dunkerque dans quelques jours avec laine.

Le steamer *Cordoba* est arrivé le 2 février au Havre venant de la Plata viâ Dunkerque avec son solde de laines.

Le steamer *Ville-de-Tarragone* prendra charge vers le 3 courant à Dunkerque pour l'Algérie.

Le steamer *Fonenel* allant de Dunkerque en Algérie, a touché le 28 janvier à St-Nazaire.

Le steamer *Martinique* est actuellement sous charge en Algérie pour Dunkerque prenant des laines.

Marchés allemands

On écrit de Berlin :

« L'ouverture ferme des enchères de laines à Anvers ainsi que les rapports constamment favorables des grands marchés de laines ont amené ici des transactions plus animées. On s'est efforcé en général à profiter des cours plus bas.

» Dans les dépôts de cette ville il s'est vendu quelques lots de laines importants, mais les prix sont restés inchangés. *Les affaires de peignés* n'ont pas encore profité ; à la fin de la semaine, des nouvelles favorables de France.

» *En blousses* les affaires continuent à être très animées et à être bien payées. Quant à la fabrication d'étoffes de tricot, les *fils* simples en bobines ont été bien demandés, on les cote déjà aujourd'hui 30 c. de plus au kilo.

» *Les affaires d'étoffes* restent sans animation appréciable tandis que les draps d'été et les *cuirs de laine* sont bien demandés.

» Les *marchandises tissées et tricotées* n'ont pas subi de changement au marché. »

Bulletin spécial de la bourse de coton de Brême du 21 au 28 janvier

Importé : coton d'Amérique	12.608	balles
» des Indes	..	»
» diverses	..	»
Total	12.608	balles
Disposé : coton d'Amérique	11.699	»
» des Indes	250	»
» diverses	..	»
Total	11.949	balles
Stock le 28 janvier : coton d'Amérique	38.469	»
» des Indes	4.850	»
» diverses	166	»
Total	43.485	balles

Le marché était calme.

Prix : Uppland middling fair 56 1/2 d., good middling 55 d., middling 53 1/2 d., low middling 51 1/2 d., good ordinair 49 1/2 d., ordinair 47 d., Oomra good 43 1/2 d., good fair 40 1/2 d., Bengal fine 38 d., fully good 35 1/2 d., good 33 1/2 d.

Condition publique de Tourcoing

Mouvement comparé du mois de Janvier 1888

Matières	1887 Nombre de lots	1887 kilos	1888 Nombre de lots	1888 kilos
Soie	3	268	»	»
Laine peignée	924	2.150.137	694	1.430.219
Laine filée	369	167.141	487	211.563
Blousses	39	91.836	34	45.397
Coton	84	61.379	178	131.145
TOTAUX	1.419	2.470.761	1.393	1.818.324

Expéditions et arrivages par voie ferrée :

Expédié par la Condition	327 007 kil.
Remis en gare aux expéditeurs	226.097 »
Arrivages directs par voie ferrée	59.139 »
Total	612.243 kil.

Conditionnements : 5.397 1/2; titrages : 442; dégraissages : 63 .[..

Le Directeur, STORHAY.

Situation Météorologique.— Paris, 1er février.— Les changements dans la distribution des pressions sont encore très importantes aujourd'hui. Une vaste zône couvre la France et s'étend à travers le centre de l'Europe jusqu'à la mer Noire et la Scandinavie, elle renferme deux minima qui se trouvent près de Nantes et de Leinberg. La dépression de Shields, après s'être déplacée vers les régions sud, a été brusquement remplacée par une aire de fortes pressions, et les hauteurs barométriques atteignent 704 mm en Ecosse. Des pluies et des neiges sont tombées dans le Nord et l'Ouest de la France, au sud de l'Italie et en Autriche.

La température s'est relevée presque partout. Le thermomètre marquait ce matin : — 18 degrés à Moscou, — 10 à Hambourg, — 2 à Paris et à Marseille, 5 à Biarritz et 7 à Alger.

En France, le temps reste à la pluie et à la neige, et la température va s'abaisser de nouveau, principalement dans le Nord. A Paris, hier ciel couvert, à partir de 4 heures neige (14 centim.) Température maxima, — 3 degrés 2; minima, — 3 degrés 9.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les opérations du tirage au sort ont eu lieu, jeudi, à la Mairie : elles ont été présidées par M. Pichon, secrétaire général de la Préfecture, assisté de MM. Julien Lagache, maire de Roubaix, Paul Watine, adjoint, Gilbert Sayet, secrétaire-général de la mairie ; Paul Corbière, lieutenant de gendarmerie, Barroyer, commissaire central de police, Pluquet, maire de Croix, Droulers, maire de Wasquehal, et Denis Pollet, maire de Wattrelos.

Les trois cent-cinquante conscrits, appartenant au canton-ouest, ont défilé devant les autorités durant la matinée, de 10 heures à midi et demie.

Sur la Grand'Place, a régné l'animation accoutumée ; les conscrits ont réédité leurs chants de circonstance.

Constatons que la blouse bleue tend à disparaître : ou bien est-ce un simple effet de la température ?

Les conscrits appartenant au canton-Est ont subi le sort l'après-midi.

Le temps d'ailleurs était beau, quoique le froid fût bien vif, et la classe 1888 s'en ait donné à cœur joie.

Nous donnons plus loin la liste des conscrits avec leurs numéros.

Société de géographie. — La conférence du samedi 4 février, dans le local ordinaire de la Bourse, sera donnée par M. Castonnet des Fosses, avocat à la Cour d'appel de Paris, président de section à la société de géographie de Paris. Sujet : la France, l'Angleterre et l'Italie dans la mer Rouge.

Les artistes du Grand-Théâtre-Hippodrome. — Nous apprenons que, grâce à une obligeante intervention, les artistes du Grand-Théâtre toucheront presque tout ce qui leur est dû: 85 0/0.

Ils vont s'organiser en société et continueront à jouer comme par le passé. Seuls, M. et Mme Veuillet ont donné leur démission. Ces deux artistes étaient appréciés. On regrettera leur départ.

Nous avons dit hier que des voies de fait s'étaient produites entre M. Ariste, qui a rempli jusqu'à présent les fonctions de directeur, et un des artistes. Ce dernier réclamant en vain ce qui lui était dû, M. Ariste le frappa devant témoin et le mit à la porte.

M. Ariste prétend, comme justification, que son pensionnaire avait donné un coup de canne sur la table pour appuyer ses réclamations et que la scène se passait devant sa femme malade et alitée. De là, dit-il, sa colère.

Le directeur et l'artiste ont tous deux porté plainte devant M. le commissaire de police Desoutter.

Il ne nous appartient pas de donner raison à l'un ou à l'autre.

Nous n'avions qu'à raconter exactement les faits.

En tout cas, il est heureux qu'une généreuse intervention se soit produite, car tous les artistes, privés de leurs appointements, se seraient trouvés dans une situation fort pénible.

La Société Artistique de Roubaix-Tourcoing prépare pour le 1er mai 1888 sa neuvième exposition qui aura lieu dans son local rue de l'Alouette, à Roubaix : Elle sera spécialement réservée aux objets d'Arts et de Curiosités présentés par les marchands *Antiquaires*.

La Société Artistique avait organisé en 1885 une exposition retrospective qui a eu un grand succès et la commission a pensé qu'après avoir fait chaque année une exposition d'Art décoratif moderne il ne serait pas sans intérêt pour les nombreux amateurs d'Art ancien de la région du Nord de permettre aux antiquaires de présenter dans un concours avec prix leurs plus beaux objets anciens ayant une valeur réelle.

Voici le réglement de cette exposition rétrospective d'objets d'Arts et Curiosites :

« I. — La Société Artistique de Roubaix-Tourcoing organise une exposition rétrospective à laquelle sont convités les antiquaires. Cette Exposition aura lieu dans le hall de la société, rue de l'Alouette, et s'ouvrira le 15 avril.

» II. — Les exposants devront adresser à Monsieur le Secrétaire de la commission de la Société Artistique une notice des objets qu'ils désirent envoyer à l'Exposition. Cette notice devra contenir les noms et adresses de l'exposant, son domicile actuel et l'indication de la nature et de la valeur des objets exposés qui tous seront à vendre. Tous les menus objets vendus pourront être enlevés au cours de l'exposition mais ils devront être remplacés dans les vitrines. Les objets de grandes dimentions ne pourront être retirés de l'exposition qu'avec l'autorisation de la commission.

» III. — Tous les objets exposés devront être rendus avant le 15 avril, aux frais, risques et périls des exposants qui se chargeront eux-mêmes de la pose de leurs objets en suivant les instructions de la commission. Les places seront dévolues par le tirage au sort.

» IV. — Les exposants auront à payer une redevance de 5 fr. par mètre carré occupé. Aucune commission ne sera prélevée sur les ventes.

» V. — La commission prendra les plus grandes précautions pour la préservation des objets exposés mais elle décline toute responsabilité même en cas d'incendie; elle se réserve le droit d'exiter ceux des objets qui par leur nature, leur origine ne concourraient point au but de l'exposition, elle pourra exclure également ceux qui seraient ridicules ou inconvenants.

» VI. — Des récompenses (Médailles et diplômes) seront accordés aux exposants de la manière suivante :

» *Une médaille de 1re classe et diplôme*
id. id. 2me id. id.
id. id. 3me id. id.

» *Un diplôme avec mention pour chacun des 4 classes suivantes :*

» *1re classe, peinture, sculpture, dessins, gravures, tentures et tapisseries.*

» *2me classe, meubles et bois sculptés, objets de mobiliers anciens.*

» *3me classe, céramique, ivoires, verres et vitraux.*

4me classe, ferronnerie, bronze, argenterie et bijoux.

» Aucun des objets qui auraient été primés ne pourra être enlevé de l'exposition avant la clôture.

» VII. — Toutes les personnes participant à l'exposition s'engagent à se soumettre aux prescriptions du présent réglement et à toutes les règles et instructions que la commission pourrait établir postérieurement au point de vue du bon ordre et de la préservation des objets exposés.

» VIII. — L'exposition sera ouverte tous les jours de la semaine de 10 heures à 5 heures. Des cartes d'entrée seront mises à la disposition des exposants. »

Le prononcé du jugement du tribunal de commerce de Roubaix dans le procès sur des secrets de fabrication, dont nous avons parlé la semaine dernière, a été prorogé à huitaine.

Un vol important. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs se sont introduits dans les magasins de l'Approvisionnement central rue St-Georges.

Ils ont enfoncé la barricade qu'on venait d'élever devant les maisons en démolitions de M. Duthoit et ont escaladé un mur d'une très-grande hauteur pour arriver sur un toit qui se trouve derrière les magasins de MM. Dendievel et Rammaert. De là ils ont ouvert une fenêtre du grenier et ont visité toute la maison.

Ils avaient pris la precaution de mettre, devant la porte de l'escalier qui donne dans un petit couloir, une chaise pour éviter d'être surpris par les habitants de la maison.

Après avoir forcé le tiroir de la caisse, où ils ont pris environ une cinquantaine de francs en petites pièces, ils se sont emparés d'une grande quantité de marchandises qui devaient être livrées le lendemain, et ont enlevé en outre 150 kil. de cafés.

Les malfaiteurs devaient connaître à fond la maison.

On ne peut encore évaluer l'importance de ce vol. Les auteurs sont inconnus.

Un accident qui se renouvelle trop souvent. — Hier matin, vers dix heures, un petit enfant de deux ans, Victor Grassait est tombé dans une marmite d'eau presque bouillante que sa mère avait déposée à terre.

Un médecin, le docteur Godefroy, fut appelé immédiatement; il constata des brûlures qui mettent en danger la vie de l'enfant.

Le pauvre petit être a été transporté à l'Hotel-Dieu.

Ses parents qui habitent une chambre au n. 35 de la rue St-Thérese sont dans la plus grande désolation.

Outrages à des agents de l'autorité — Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers une heure du matin, deux agents ont arrêté à Roubaix un boucher de Wasquehal, M. B.... en l'accusant de les avoir outragés dans l'exercice de leurs fonctions.

Quand les impuretés du sang se portent sur la peau, elles occasionnent, selon le cas, le plus grand nombre des maladies de la peau, telles que boutons sur la figure et sur le corps, furoncles, clous, abcès, ulcères, eczémas, dartres, etc., etc. Toutes ces affections ne sont qu'un moyen par lequel le sang cherche à se débarrasser des impuretés que les voies naturelles ne suffisent pas à lui enlever. Dans cet état, il faut stimuler les intestins et les voies urinaires en faisant usage des Pilules Suisses qui, par leurs propriétés